

Tour des Monts du Cantal

5 jours de randonnée à pied (en itinérance), nuitées en hôtel et en gîtes

En Auvergne, les Monts du Cantal offrent un aperçu de ce que peut être l'infini. La nature a vu grand et a su façonner des paysages uniques propices à la randonnée. Le massif cantalien, plus grand volcan d'Europe, offre des panoramas époustouflants et des grands espaces étonnants. Un tour qui parcourt les puys et les pelouses verdoyantes d'altitude, appréciées des vaches salers. Un séjour de randonnées au cœur du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne pour découvrir son patrimoine et ses charmants burons. Sans oublier l'ascension du Puy Mary, classé grand site national. Laissez-vous guider sur les crêtes et vallées sauvages du Cantal et vous aurez peut-être l'impression de vous trouver dans un petit coin des Alpes !

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

Randonnée jour 1 : Thiézac (800 m) → Larmandie (950 m)

Au creux de la haute vallée de la Cère, entre deux chaînes de montagnes, Thiézac est une perle. C'est au départ de cette magnifique vallée en auge que vous ferez l'ascension du Puy de la Poche (1500 m). Depuis le point culminant de cette randonnée, la vue est imprenable sur les Monts du Cantal. Poursuite vers la vallée de la Jordanne en passant près d'anciens pièges à loup !

Dénivelé : montée 700 m, descente 550 m horaire de marche ≈ 4 h 45

Randonnée jour 2 : Larmandie (950 m) → Le Falgoux (920 m)

Un parcours, dans un premier temps, au milieu des fougères, genêts, callunes et myrtilles. Puis, un cheminement sur les pelouses d'altitude permet d'atteindre le Puy Chavaroche (1739 m). L'itinéraire sillonne les crêtes au-dessus du Cirque du Falgoux et face au Puy Mary. Vous connaîtrez l'émotion des cimes et des panoramas à perte de vue. Nuit en hôtel.

Dénivelé : montée 970 m, descente 1000 m horaire de marche ≈ 6 h 15

Randonnée jour 3 : Le Falgoux (920 m) → Laviaille (1110 m)

C'est à travers bois et pelouses, entre rochers et succs, que nous rallions la vallée de la Petite Rhue. Elle est dominée par le cirque imposant du Puy Mary. Vous ne manquerez pas le lac de Lascourt avant d'arrivée aux portes du Plateau du Limon où paissent les vaches en estive. Une randonnée entre deux vallées à la découverte du massif cantalien. Ascension facultative du Puy de la Tourte (1704 m).

Dénivelé : montée 870/1090 m, descente 680/900 m horaire* ≈ 4 h 30/5 h 45 (*selon si Puy de la Tourte)*

Randonnée jour 4 : Laviaille (1110 m) → Super-Lioran (1250 m)

Passage près d'un buron, construction en pierre étroitement liée à l'histoire de la vie pastorale. Accès au Puy Mary, véritable pyramide, emblème du Cantal et grand site de France. A 1783 m d'altitude, la vue est exceptionnelle : sommets et massifs avoisinants, plateaux et vallées glaciaires rayonnantes en étoile. Nous poursuivons par les crêtes en passant par la Brèche de Rolland. Plusieurs puys vous entourent, dont une des merveilles du volcanisme auvergnat.

Dénivelé : montée 1000 m, descente 860 m horaire de marche ≈ 6 h 30

Randonnée jour 5 : Super-Lioran (1250 m) → Thiézac (800 m)

Un trajet en forêt, qui longe ensuite les crêtes, permet d'accéder au Plomb du Cantal (1855 m). Point culminant du massif cantalien, il offre un des plus beaux panoramas du Massif Central. Longue descente ensuite sur une ancienne voie romaine où les puys se succèdent. Au passage, les ruines de la chapelle du Haut Cantal et une immense croix de basalte. Fin de parcours par la « Porte du lion ». Dans ces grands espaces naturels, vous pourrez découvrir une faune et une flore étonnante.

Dénivelé : montée 860 m, descente 1310 m horaire de marche ≈ 7 h 15

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du terrain, le niveau du groupe, les conditions locales particulières, les disponibilités des hébergements... Ces modifications (itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 5 jours / 4 nuits.

DATES PROPOSÉES : du 31 mai au 4 juin 2010
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes ≥ 6 personnes.


PRIX PAR PERSONNE : 419 €

Prix incluant : l'encadrement, les demi-pensions en hôtel et en gîtes, les pique-niques du midi, la taxe de séjour, le transport des bagages d'étape en étape (nous vous invitons à n'avoir qu'un seul bagage par personne et d'un poids raisonnable).

Prix n'incluant pas : les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les assurances personnelles.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

CONSTITUTION DU GROUPE : de 6 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :  marcheur moyen (en bonne forme physique) à bon marcheur. La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : 1 nuitée en hôtel, 3 nuitées en gîtes (chambres de 4, 5 ou 6 places). Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités d'un haut lieu de la cuisine auvergnate et à ses fromages réputés. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94
contact@versantnature.com www.versantnature.com Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex

PORTAGE : sac à dos allégé, contenant uniquement vos affaires personnelles de la journée et votre pique-nique.

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 2435 OT Monts du Cantal.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (35 à 40 l),
- des bâtons de marche (recommandé),
- un drap-sac individuel (ou sac à viande) pour les nuits en gîtes,
- des chaussures de randonnée à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- un short ou un bermuda,
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux tee-shirts respirant,
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des gants, un bonnet, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 2 l) + 1 gobelet pour les pique-niques,
- des lunettes de soleil, de la crème solaire, un stick à lèvres,
- une trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **9 h 30** devant l'église de Thiézac.

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 5 en fin d'après-midi à Thiézac.

ACCÈS :

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94
contact@versantnature.com www.versantnature.com Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex

Par le train : gare la plus proche à Vic-sur-Cère (ligne Aurillac/Clermont-Ferrand). Prendre un taxi pour accéder à Thiézac, à 9 km environ.

Par la route :

En venant du nord : rejoindre l'A75 (Clermont-Ferrand – Montpellier) et sortir à Massiac.

En venant du sud : rejoindre l'A75 (Clermont-Ferrand – Montpellier) et sortir à Saint-Flour.

Suivre dans les deux cas la direction Murat, puis Le Lioran. Franchir le tunnel du Lioran. Thiézac n'est plus qu'à 11 km.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour soit **126 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (11,94 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde de **293 €** est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour soit **419 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (11,94 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94
contact@versantnature.com www.versantnature.com Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex